

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

**Séance du 3 avril 2024**

Date de convocation : 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président, hormis pour la délibération 07 sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN.

Présents :

**LES HERBIERS** : Christophe HOGARD sauf à la délibération n° 07 – Luc SOULARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU – Odile PINEAU sauf à la délibération n°52 - Patrice BOUANCHEAU - Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU jusqu'à la délibération n° 08

**MOUCHAMPS** : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

**LES EPESSSES** : Jean-Louis LAUNAY – Philippe ALBERT

**BEAUREPAIRE** : Franck GAUTHIER – Jérôme GUERRY

**VENDRENNES** : Roseline PHLIPART

**MESNARD LA BAROTIERE** : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

**SAINT PAUL EN PAREDS** : Bénédicte GARDIN sauf aux délibérations n° 01, 02 et 52 - Nicolas GRELET

**SAINT MARS LA REORTHE** : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER sauf aux délibérations n°08 et 09

Nombre de conseillers en exercice : 37

36 aux délibérations n° 01, 02, 07

35 à la délibération n°52

Nombre de conseillers présents : 29 de la délibération 01 à 02 – 30 de la délibération n° 03 à la délibération n° 06 – 29 à la délibération n° 07 et 08 – 28 à la délibération n° 09 – 29 de la délibération n° 10 à la délibération n° 51 – 27 à la délibération 52 – 29 de la délibération n° 53 à la délibération n° 54

Nombre de conseillers votants : 35 de la délibération n° 01 à la délibération n° 02 – 36 de la délibération n°03 à la délibération n°06 – 35 à la délibération n° 07 et à la délibération n° 08 – 34 à la délibération 09 – 35 de la délibération n°10 à la délibération n° 51 – 33 à la délibération n° 52 – 35 de la délibération n° 53 à la délibération n° 54

Pouvoirs :

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD

Estelle SIAUDEAU avait donné pouvoir à Magali LOISEAU

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Hélène POINGT-GASKA avait donné pouvoir à Philippe ALBERT

Stéphanie PELTIER avait donné pouvoir à Jean-Louis LAUNAY

Pascal LALLEMAND avait donné pouvoir à Roseline PHLIPART

Excusée :

Elodie BRANGER

Secrétaire de séance : Angélique RICHARD



• **36. CONVENTION DE PARTENARIAT, D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION INITIATIVE VENDEE BOCAGE (IVB) ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS** - Rapporteur : Franck GAUTHIER

Initiative Vendée Bocage (IVB) est une association loi 1901, membre du réseau Initiative France, qui a pour objet de favoriser le développement économique en soutenant la création, la reprise et le développement d'entreprises par un accompagnement financier (prêts d'honneur à 0%) et humain (parrainage).

La convention de partenariat en faveur des réseaux d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise entre la Région Pays de la Loire et la Communauté de communes du Pays des Herbiers au titre des années 2023, 2024 et 2025 autorise la Communauté de communes à intervenir en complément du soutien et des interventions de la Région des Pays de la Loire au profit de l'association Initiative Vendée Bocage dans le cadre des aides allouées à la création ou reprise d'entreprises.

Pour l'année 2024, Initiative Vendée Bocage sollicite le versement d'une subvention annuelle de 29 260 €, suivant le critère de répartition du nombre de créations/reprises N-2 sur le territoire, comme l'indique le tableau ci-dessous :

<i>(Selon Source statistique INSEE)</i> Communauté de communes de :	Budget 2024		
	Nb de créations /reprises 2022	%	TOTAL Participation 2024
Pays de Chantonnay	217	12,3	19 067 €
Pays St Fulgent Les Essarts	266	15,1	23 373 €
<b>Pays des Herbiers</b>	<b>333</b>	<b>18,9</b>	<b>29 260 €</b>
Pays de Mortagne	244	13,8	21 441 €
Pays de Pouzauges	196	11,1	17 222 €
Terres de Montaigu	508	28,8	44 637 €
<b>TOTAL</b>	<b>1764</b>	<b>100%</b>	<b>155 000 €</b>

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire du 15 février 2023 portant approbation de la convention de partenariat pluriannuelle en faveur d'Initiative Vendée Bocage entre la Région Pays de la Loire et la Communauté de communes au titre des années 2023, 2024 et 2025,  
Vu la convention de partenariat pluriannuelle en faveur d'Initiative Vendée Bocage (IVB) entre la Région Pays de La Loire et la Communauté de communes du Pays des Herbiers au titre des années 2023, 2024 et 2025 signée le 2 mai 2023,





Vu le projet de convention de partenariat, d'objectifs et de moyens entre la Communauté de communes du Pays des Herbiers et l'association Initiative Vendée Bocage ci-annexé,  
Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 26 mars 2024,  
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 27 mars 2024,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens entre Initiative Vendée Bocage et la Communauté de communes du Pays des Herbiers,
- approuver le versement à Initiative Vendée Bocage d'une subvention de 29 260 €, dont les crédits sont inscrits au budget principal 2024.
- l'autoriser, ou le Vice-Président délégué, à signer tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Angélique RICHARD,  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD,  
Président



*Transmis en Préfecture le :*

09 AVR. 2024

*Publié électroniquement le :*

09 AVR. 2024

